

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**  
REUNION DU 27/06/2023  
DECISION N° 20230627\_B\_058

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Daniel DURIEUX, Yves BOMPIUIS,  
Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY, Martine GINET  
Était excusé représenté : Roland RIVET : Pouvoir à  
Emmanuel SALGADO  
Était excusé : Patrick Bruno MARCON

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20221213\_D\_153 du Conseil Communautaire du  
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil  
Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Développement Economique :**  
**Objet : Convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive  
dénommé « Saint Didier en Velay (43) Bramard » à passer avec l'Institut National de  
Recherche Archéologiques Préventives**

Le Bureau,

N° 20230627\_B\_058

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention relative à la réalisation du diagnostic  
d'archéologie préventive dénommé « Saint Didier en Velay (43)  
Bramard » à passer avec l'Institut National de Recherche  
Archéologiques Préventives,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 27 juin 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

